



**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de Côte-d'Or

2022 / 2023

REUNION DES DIRECTEURS

Visioconférence

10 octobre 2022

Claire VAUTRAIN, IEN Chenôve





PRESENTATION

1

Accueil - Présentation

2

La note de service « Personnalisation du parcours de l'élève »

3

Le PPCR

4

Questions diverses



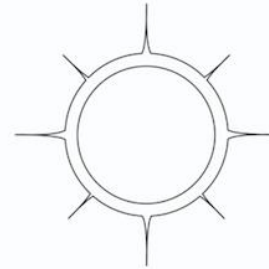
PRESENTATION

ACCOMPAGNEMENT

FORMATION

Energie - investis

PROJETS



ENSEMBLE

Equipe

Communication

Epanouissement et
développement prof.
Réussite
des élèves



LOYAUTE

RESPECT

CONFIANCE

VALEURS INSTIT.



Un protocole départemental



Accueil > Protocole d'intervention

DOCUMENTS OFFICIELS

Protocole d'intervention

PROTOCOLE de gestion des élèves à besoins éducatifs particuliers

DANS LA MÊME RUBRIQUE :
Les remarques de l'ASH
Protocole d'Intervention

ACCÈS ESPACE RÉSERVÉ :
Identifiant personnel :
Mot de passe :
 Rester identifié quelques jours

LE M. ASH :
Bâtiment Campus Campus
Boulevard 302
5 avenue Alain Savary
21000 DIJON
Tél. : 03 45 21 52 21
Fax : 03 80 35 45 44
Mail : cau-ash-ed21@ac-dijon.fr
En savoir plus

LES BREVETÉS DE L'ASH :
C'est quoi l'ASH ?
LES BREVETÉS DE L'ASH
LES BREVETÉS DE L'ASH
LES BREVETÉS DE L'ASH

MODULE "Outils pour mieux vivre ensemble"

PROTOCOLE D'INTERVENTION

SOLARITE - Vie de l'élève

Le règlement départemental en application dans les écoles publiques de Côte-d'Or

SERVICES NUMÉRIQUES

EDU21 Péd@go21e-pro21
Webmail PIA GAA
CHORUS Le B.O. MAGN' DT

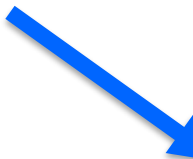
STIMONS LES RECHERCHES, NOUS CONTACTEZ

protocole_intervention - 4 pages pdf

document joints

- Info document (PDF - 211,8 ko)
- doc_fiche_incident_scolaire-pdf_modifiable.pdf
- Info document (PDF - 154,2 ko)
- doc_mapps-ecole.pdf
- Info document (PDF - 140 ko)
- doc_mapps-maternelle.pdf
- Info document (PDF - 8,9 Mo)
- doc_pap-complet.pdf
- Info document (PDF - 2,1 Mo)
- ressource_accueillir_accompagner_et_scolariser_un_eleve_en_difficulte_de_comportement.pdf
- Info document (PDF - 1,5 Mo)
- ressource_guide_aider_accompagner_eleves_en_difficultes_de_comportement.pdf
- Info document (PDF - 111,3 ko)
- ressource_relation-ecole-famille.pdf
- Info document (PDF - 393,9 ko)
- protocole-dep-fiches.pdf
- Info document (PDF - 243,8 ko)
- protocole_departemental.pdf

lundi 10 septembre 2020





Un protocole départemental

Proposition de PROTOCOLE de gestion des élèves à besoins éducatifs particuliers

L'enseignant dans la classe



Repérage par l'enseignant de difficultés de comportement de l'élève.

⇒ Mise en place des premières adaptations

OBSERVER ...

L'enfant dans la classe, en s'appuyant sur les adultes qui interviennent auprès de l'élève (ATSEM, AESH, RASED, SESSAD, ...).

Utiliser les outils pour réaliser les premières observations de l'élève.

Favoriser le dialogue avec l'élève: quels ressentis de la situations? Quelle implication?

Mettre en place un **cahier d'observation** rassemblant les différents documents d'observation de l'élève pendant les différents temps (dans et hors de classe).

PARTAGER ...

Les observations en équipe éducative élargie, avec la famille et les partenaires.

ANALYSER ET METTRE EN OEUVRE ...

Les adaptations appropriées, qui découlent de l'observation et du partage et doivent permettre à l'élève de s'inscrire dans les apprentissages.

COMMUNIQUER ...

Sur les adaptations mises en œuvre avec les partenaires, les représentants légaux.

Sur les démarches engagées, avec les IEN de circonscription.

L'équipe éducative dans l'école



Repérage par l'équipe éducative de difficultés de comportement d'un ou de plusieurs élèves.

⇒ Elaboration de réponses collectives pour garantir la cohérence éducative au sein de l'établissement.

OBSERVER COLLECTIVEMENT ...

L'enfant dans les différents lieux de vie de l'école (en cour de récréation, lors de la pause méridienne, du périscolaire...) en lien avec les représentants légaux et les partenaires.

Compléter le **cahier d'observation** individuel.

PARTAGER ...

Réfléchir en conseil de cycle en faisant appel à des ressources internes (coordo ULIS, RASED, CPC, ...) et externes (SESSAD, EASCO, ...) de l'école pour mieux appréhender les besoins de l'enfant, ses difficultés et points d'appuis, afin d'apporter des réponses collectives aux besoins des élèves de l'école.

ANALYSER ET METTRE EN OEUVRE ...

Des réponses individuelles au service du collectif, un protocole de prise en charge de l'enfant sur un temps de crise.

Des réponses collectives au service d'un climat scolaire serein.

COMMUNIQUER ...

A l'IEN les protocoles de gestion de crise mis en œuvre et les réponses collectives construites au niveau de l'école (climat scolaire, ...).

En répondant aux questions posées en conseil d'école sur les mesures mises en œuvre collectivement (en respectant la confidentialité des situations individuelles).

La circonscription et le pôle ressource



Soutenir la mobilisation et la réflexion de l'équipe éducative en déployant des ressources spécifiques.

⇒ Sollicitation de ressources complémentaires pour construire des réponses spécialisées à une situation complexe (pôle ressource de la circonscription, enseignant référent en cas de demande de reconnaissance MDPH)

⇒ Mobilisation possible de l'assistante sociale, conseillère technique de la DASEN sur demande de l'IEN de la circonscription du secteur.

⇒ Mobilisation possible de la circonscription ASH par l'IEN de circonscription du secteur.

⇒ Mobilisation possible des partenaires MDPH, médico-sociaux et sanitaires, ARS par la circonscription ASH.

SOUTENIR ...

L'équipe dans le dialogue avec les représentants légaux.

FORMALISER ...

Un parcours particulier.

ACCOMPAGNER ET EVALUER...

Les évolutions de la situation au fil du temps.

Les services de la DSDEN

Accompagner les situations du département.

⇒ Suivi des situations transmises par les IEN.

⇒ Suivi des risques psycho-sociaux des enseignants.

COMMUNIQUER ...

Par des échanges réguliers entre l'IEN et les services compétents de la DSDEN.

MOBILISER ...

Les ressources départementales (pôle ELAE, conseillères techniques auprès de la DASEN, assistants de prévention, médecin de prévention, ...).

Dans le cadre d'une opposition des représentants légaux à engager une démarche de reconnaissance de situation handicap, la DASEN saisit la MDPH **quatre mois après l'équipe éducative initiale** (loi du 11 février 2002).





Un protocole d'intervention

2022/2023

L'enseignant dans la classe METTRE EN PLACE les premières adaptations

Observer
Analyser

Des outils

- Grilles d'observations (doc 1)
- Fiche dialogue parents (doc 2)
- Plan de l'élève: [PPRE](#), [Mise en œuvre du PPS](#), [PAP](#).
- [LPI](#)

Observer

- * Les réussites et les points d'appui
 - * Les comportements inappropriés et les situations qui interrogent
 - * Les projets déjà mis en place : PPRE, PAP, PAI, PPS.
- ⇒ Pour objectiver au maximum les observations, il sera intéressant de solliciter d'autres adultes, l'élève et les partenaires.

Partage
d'expertise

Des appuis internes

- Personnes ressources de l'école (coordonnateur ULIS, RASED, ...)
- Service médico-social de l'école (infirmière, médecin scolaire, Assistante sociale)
- La circonscription

Partager

- * Les points communs identifiés par plusieurs observateurs.
 - * Renouveler les observations régulièrement afin de disposer d'une appréciation complète de la situation dans toutes ses dimensions (pédagogique, spatiale, temporelle, comportementale, ...)
- ⇒ Partager les observations: quels éléments d'analyse, de compréhension du comportement de l'élève m'apportent-ils?
⇒ Rencontrer la famille pour évoquer la situation actuelle, partager les constats et co-construire des réponses adaptées pertinentes.

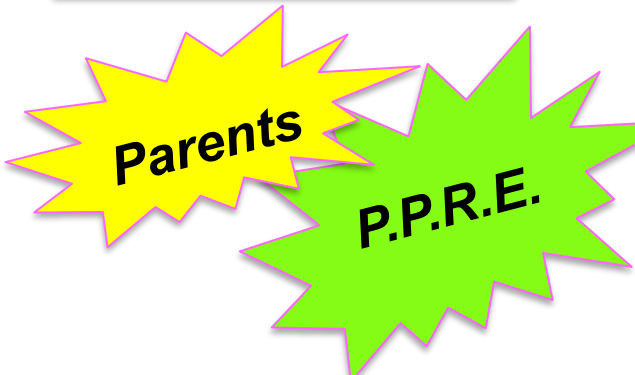
Adaptations
En CLASSE

Des appuis externes

- Famille
- Partenaires connaissant l'enfant: orthophoniste, CAMPS, CMPP, CMP, périscolaire, ...)

Analyser et mettre en œuvre

- * A partir des éléments précédents, identifier les besoins de l'élève : relation au temps, à l'espace, au travail, à autrui, au cadre, ...
 - * Quels aménagements réalistes et adaptés peut-on mettre en place : spatiaux, pédagogiques, éducatifs, humains, ... Tenir compte des capacités et des limites de chacun.
 - * Anticiper l'évaluation des aménagements mis en œuvre.
- ⇒ Dégager 2 ou 3 besoins spécifiques saillants de l'élève.
⇒ Mettre en place des réponses adaptées à ses besoins et en cohérence avec le contexte d'évolution de l'élève.
⇒ Mettre en œuvre ces adaptations au moins 3 semaines et dresser un premier bilan.



Des ressources

- [Cap école Inclusive](#)
- [Guide pratique: Aider et accompagner les élèves en difficulté de comportement](#)
- [Padlet "OUTILS POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE"](#)
- [La relation école-famille à l'heure de la collaboration](#)

Communiquer

- ⇒ Informer l'équipe éducative.
- ⇒ Rencontrer et dialoguer avec les parents en rendant compte des aménagements mis en place.
- ⇒ Echanger avec les partenaires.



Un protocole d'intervention

2022/2023

ACADÉMIE DE DIJON
Liberté
Égalité
Fraternité

L'équipe éducative dans l'école
ELABORER des réponses collectives pour garantir la cohérence éducative

Des outils

- ▣ [Protocole de prise en charge de l'enfant sur un temps de crise](#) (doc 3)
- ▣ [Document de mises en œuvre des adaptations engagées](#) (doc 4)
- ▣ [Fiche incident](#)
- ▣ [Application « faits établissements »](#)

Des appuis internes

- Les membres de l'équipe éducative de l'établissement, coordonnateur ULIS, RASED, ...
- Service médico-social de l'école (infirmière, médecin scolaire, Assistante sociale)
- La circonscription

Des appuis externes

- Famille
- Partenaires connaissant l'enfant: orthophoniste, CAMPS, CMPP, CMP, périscolaire, SESSAD, ...)
- [EASco](#)

ressources

- ▣ [Le climat scolaire](#)
- ▣ [L'école de la confiance](#)
- ▣ [Accueillir, accompagner et soutenir un élève en difficulté de comportement](#)

Observer
Analyser

Partage
d'expertise

Adaptations
À L'ECOLE

Equipe
éducative

IEN - CPC

RASED

Parents

Médecin
scolaire

Partenaires

Observer

* Observer l'élève dans différents lieux, contextes et moments de la journée (couloirs, récréation, cantine, ...)

* Identifier de nouveaux points d'appui et compétences à valoriser et/ou repérer des difficultés récurrentes hors de la classe.

⇒ Faire équipe pour soutenir un collègue face à une situation interrogante.

Partager

* Lors d'un temps dédié et identifié avec l'ensemble des personnes impliquées dans l'observation.

* Les points communs identifiés par plusieurs observateurs.

* Renouveler les observations régulièrement afin de disposer d'une appréciation complète de la situation dans toutes ses dimensions (pédagogique, spatiale, temporelle, comportementale, ...)

⇒ Engager une réflexion renforcée avec des professionnels spécialisés pour mieux connaître l'enfant et ses difficultés et apporter des réponses spécifiques personnalisées.

Analyser et mettre en œuvre

* Penser des aménagements et des adaptations collectifs permettant d'anticiper ou d'éviter la crise, de prévoir des relais au sein de l'équipe.

* Elaborer un protocole collectif de gestion de crise en anticipant la phase post-crise.

* Anticiper l'évaluation des aménagements et adaptations mis en place.

⇒ Permettre la prise en charge en équipe des situations complexes dans l'école et l'instauration d'un climat scolaire favorable.

Communiquer

⇒ Formaliser des protocoles écrits partagés avec l'ensemble des personnes impliquées dans leur mise en œuvre.

⇒ Maintenir le dialogue avec les familles.

⇒ Informer la circonscription.



Un protocole départemental

L'élève en difficulté de comportement



Cliquer pour télécharger

Document réalisé par le pôle ressources et C. Vautrain, CPC, de la circonscription de Châtillon-sur-Seine, sous la direction de C. Pascual, IEN, et en collaboration avec la circonscription ASH de Dijon.

Mars 2019



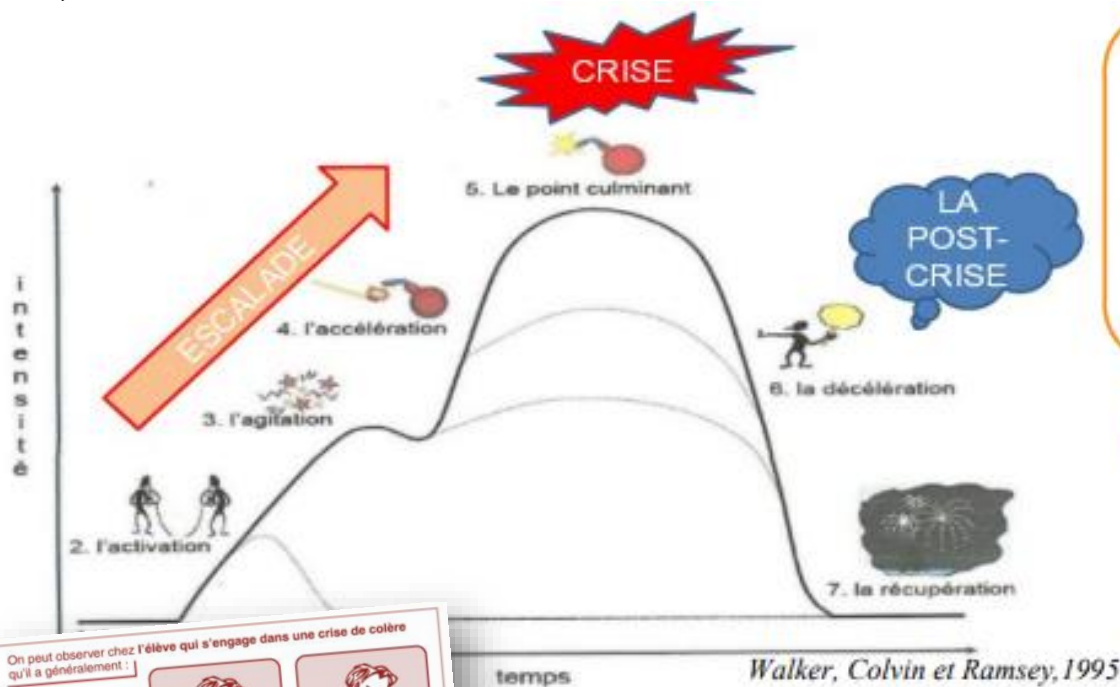
OBSERVER

ANALYSER

AGIR

PREVENIR

Un protocole départemental



3 phases principales :

- ◇ Escalade,
- ◇ Crise (point culminant)
- ◇ Post-crise

AGIR avant la
phase d'escalade

Cf. page précédente

On peut observer chez l'élève qui s'engage dans une crise de colère qu'il a généralement :

• les poings fermés
(il peut taper du poing,
du pied ou avec un objet);



• le corps tendu;



• les mains sur les
hanches ou les
bras croisés;



• le regard fixe (les
yeux à demi fermés);



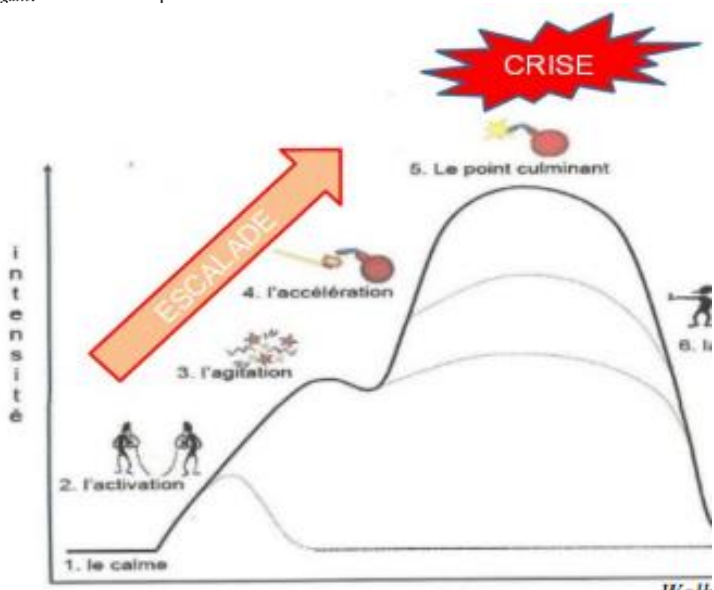
• un ton de voix élevé
(son débit verbal peut
ralentir ou s'accélérer);



• un rythme respiratoire
rapide (il transpire);

• recours à des paroles
blesantes.

Un protocole départemental



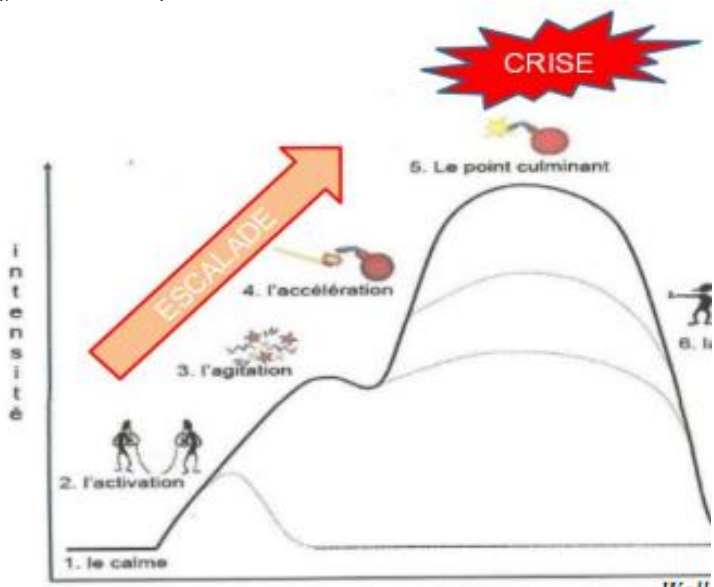
PAS D'IMMOBILISATION PHYSIQUE

Sauf DANGER VITAL

- Croiser les bras** → Attitude qui peut traduire de l'indifférence, ce qui va à l'encontre de ce qu'élève cherche.
- Tourner le dos** → Attitude qui va à l'encontre de ce que l'élève cherche. Situation qui peut-être dangereuse avec un élève violent.
- Rester debout si l'élève est assis** → L'enseignant doit se mettre au niveau de l'élève, pour ne pas que l'élève se sente rabaissé et pour faciliter la communication.
- Souffler, taper du pied** → Signe traduisant de l'impatience, ce qui va à l'encontre de ce dont a besoin l'élève.
- S'approcher de lui lorsqu'il recule** → L'élève n'accepte pas l'enseignant dans son espace personnel ; il faut qu'il soit disposé à le faire.
- Reproduire le ton de la voix de l'élève** → La colère de l'enseignant entretient la colère de l'élève.

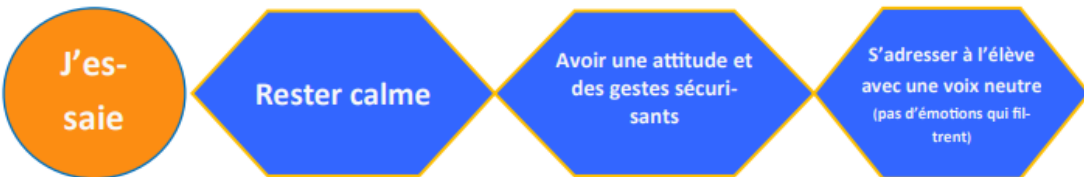
L'IMMOBILISATION physique est à proscrire : ne l'envisager que si l'élève est en danger vital ou/et si les autres élèves sont en danger.

Un protocole départemental



**CALME
SECURE**

**EMPATHIE
AIDE**



Insister pour qu'il regarde dans les yeux : il faut attendre qu'il soit disposé à le faire pour établir un climat de confiance.

Si cela est possible, envoyer un autre enfant chercher un collègue de l'école (selon le protocole mis en place).

Intervenir verbalement en marquant sa confiance à l'enfant : « Je vois que tu es en colère et que ça ne va pas, dis-moi ce qui ne va pas, je suis là pour t'aider... », « Est-ce que tu veux en parler ou le faire plus tard ? », « Est-ce que tu veux t'isoler » ...

Garder une distance sécuritaire (espace de l'élève / espace de l'adulte / espace du groupe classe)

CHOSSES À FAIRE LORS D'UNE INTERVENTION EN PHASE D'ESCALADE OU DE CRISE

L'enseignant peut :

- faire comprendre à l'élève que vous avez perçu sa détresse et que cela vous inquiète, en interprétant aussi ses émotions.

Il me semble que tu es fâché contre Jean.

Est-ce que je peux t'aider à résoudre ton problème?

Il est important d'amener l'élève à verbaliser ce qu'il ressent, ce qui le frustrate. Cela facilitera la discussion par la suite. En intervenant ainsi à la source de la frustration, on peut parfois éviter la crise.



Un protocole départemental

PROTOCOLE DE PRISE EN CHARGE de l'élève sur un temps de crise

Il est conseillé de compléter ce document de la manière la plus exhaustive possible de manière à clarifier pour tous (équipe éducative, élève, famille) la démarche retenue en cas d'arrivée de crise de l'élève sur le temps scolaire.

Pour compléter les items * xx * vous référer au guide en fin de document.

Circonscription : École :

Elève : Enseignant :

* QUE FAIT-ON QUAND LA CRISE S'AMORCE ? *

Empty box for notes regarding crisis onset.

QUI PREND EN CHARGE L'ELEVE si la crise intervient ?

Référent crise : Enseignant(e) de la classe de

Numéro de portable ou numéro fixe : /

Si absence de ce référent : qui prend ce rôle ?

Mode de communication pour prévenir ce référent :

Appel fixe Appel portable SMS :

Alerter par un autre adulte de l'école

Alerter par un ou des élève(s) de la classe : /

* QUELLE PRISE EN CHARGE DU GROUPE CLASSE ? *

Empty box for notes regarding group management.

* QUE FAIT LE REFERENT LORSQUE L'ELEVE EST EN REPIT HORS LA CLASSE ? *

Empty box for notes regarding out-of-class management.



Document de suivi des aménagements mis en place

Objectif : document de synthèse de l'ensemble des aménagements et des dispositifs mis en place. Il peut faire référence à des documents spécifiques reprenant plus précisément ce qui est mis en place (PPRE, PPI, protocole de gestion de crise, ...)

Aménagement du poste de travail de l'élève (table ou chaise spécifique, documents affichés / espace épuré, objets à disposition, ...) 	
Aménagement spatial dans la classe de l'élève (coin repli, espace spécifique, plan de classe, affichage spécifique, table isolé, ...) 	
Aménagement spatial dans l'école (espace de décompression, zones identifiés, corridor actif, espace de travail en petit groupe, ...) 	
Aménagement pédagogique du travail de l'élève (temps, contenu, supports, edt, règles spécifiques, ...) 	
Aménagement du fonctionnement d'équipe (adulte.s référent.s, décloisonnement, accueils partagés dans les classes, services collectifs, référent.s communication avec les partenaires, ...) 	
Plans et protocoles définis collectivement (PPRE, PAP, protocole de 	





Un protocole départemental

2022/2023



La circonscription et le pôle ressource SOUTENIR la mobilisation et la réflexion de l'équipe éducative en déployant des ressources spécifiques

Des outils

- 📄 [Protocole de prise en charge de l'enfant sur un temps de crise](#) (doc 3)
- 📄 [Fiche de liaison école-circonscription](#) (doc 5)
- 🌐 [Livret Parcours Inclusif \(LPI\)](#)
- 🌐 [Cap Ecole Inclusive](#)
- 🌐 [Padlet "OUTILS POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE"](#)

Des appuis internes

- Le pôle ressource de circonscription
- L'enseignant référent
- L'EN de circonscription peut, au regard de la situation, mobiliser:
 - l'assistante sociale, conseillère technique de la DASEN
 - la circonscription ASH

Des appuis externes

- Famille
- Partenaires médico-sociaux, de soins, ...
- [EASco](#)

Des ressources

- 🌐 [Prévention et prise en](#)

Soutenir

- * Participer aux temps d'observation dans l'école.
- * Prendre part au conseil des maîtres et/ou conseil de cycles traitant spécifiquement de la situation problématique.
- * Être présent lors des rencontres avec les parents.

⇒ Alimenter les temps de réflexion et compléter l'analyse de la situation par un regard distancié.

Formaliser

⇒ Accompagner les équipes dans la formalisation des adaptations et d'écrits spécifiques (GEVASco, protocole de gestion de crise, ...) , actions construisant un parcours particulier de l'élève répondant à ses besoins spécifiques en associant les partenaires et la famille.

Accompagner et évaluer

- * Participer à l'évaluation régulière de la situation (progrès, difficultés nouvelles, réajustements nécessaires)
- * Accompagner les relations école-famille-partenaires

⇒ Accompagner les équipes dans la mise en place de réponses spécifiques et adaptées au contexte, de la conception à l'évaluation.





Le pôle ressource

Circulaire n° 2014-107 du 18 août 2014 :

conforte les missions des personnels
spécialisés sur l'aide et le suivi des élèves

2 Objectifs

Aider les enseignants à
remédier aux difficultés
scolaires de leurs élèves pour
favoriser la réussite de tous

Rôle de professionnalisation des
équipes (mutualisation...)

1 règle

Respect, écoute, confidentialité

2 principes forts

Une école inclusive

L'éducabilité pour tous

2 axes prioritaires

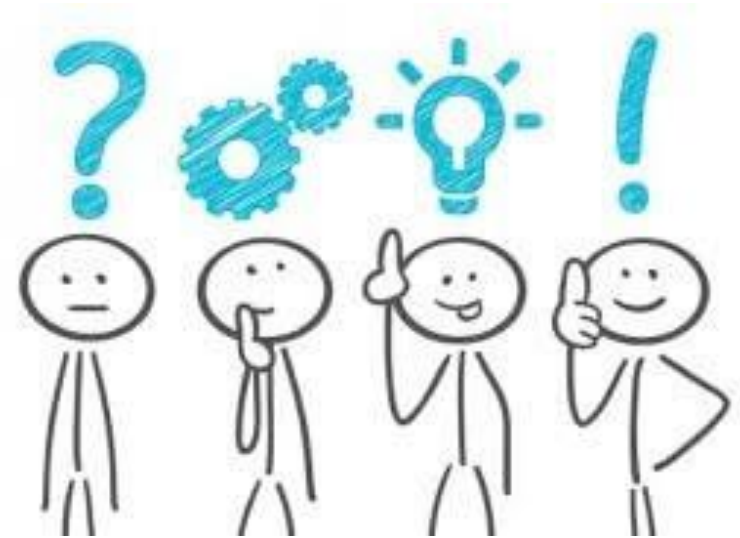
dans l'apprentissage
des fondamentaux

dans la gestion des
difficultés de
comportement

Le pôle ressource

Expertise partagée

Situations d'écoles
Situations complexes d'élèves



Professionalisation des équipes

Formation
Mutualisation
Création d'outils
...





Circulaire n° 2014-107 du 18 août 2014 : conforte les missions des personnels spécialisés sur l'aide et le suivi des élèves

Une partie fixe

- IEN
- CPCs
- Enseignante référente
- Les membres du RASED

Chenôve Nord et Chenôve Sud

2 psychologues
2 maîtres G
3 maîtres E

Marsannay

1 psychologue
1 maître E

Longvic

1 psychologue
2 maîtres E

Une partie modulable

Acteurs de l'éducation nationale :

- Coordonnateur REP +
- Directeurs
- Enseignants des dispositifs à effectifs réduits, allophones, Ulis, MTA...
- Enseignants formateurs
- Infirmière scolaire, médecins scolaires...
- ...

Les partenaires hors EN :

- Structures et secteurs spécialisés
- Équipes mobiles à l'aide de la scolarisation
- ...



Le RASED de la circonscription

Rappel

Un RASED de
circonscription

Antenne
Chenôve Nord

Antenne
Chenôve Sud

Antenne
Marsannay

Antenne
Longvic



Le RASED de la circonscription

Les nouveaux membres

Antenne de Longvic :

- Mme LACOMME (50%) et Mme SOMMIER (50%)
- Mme BRUDER

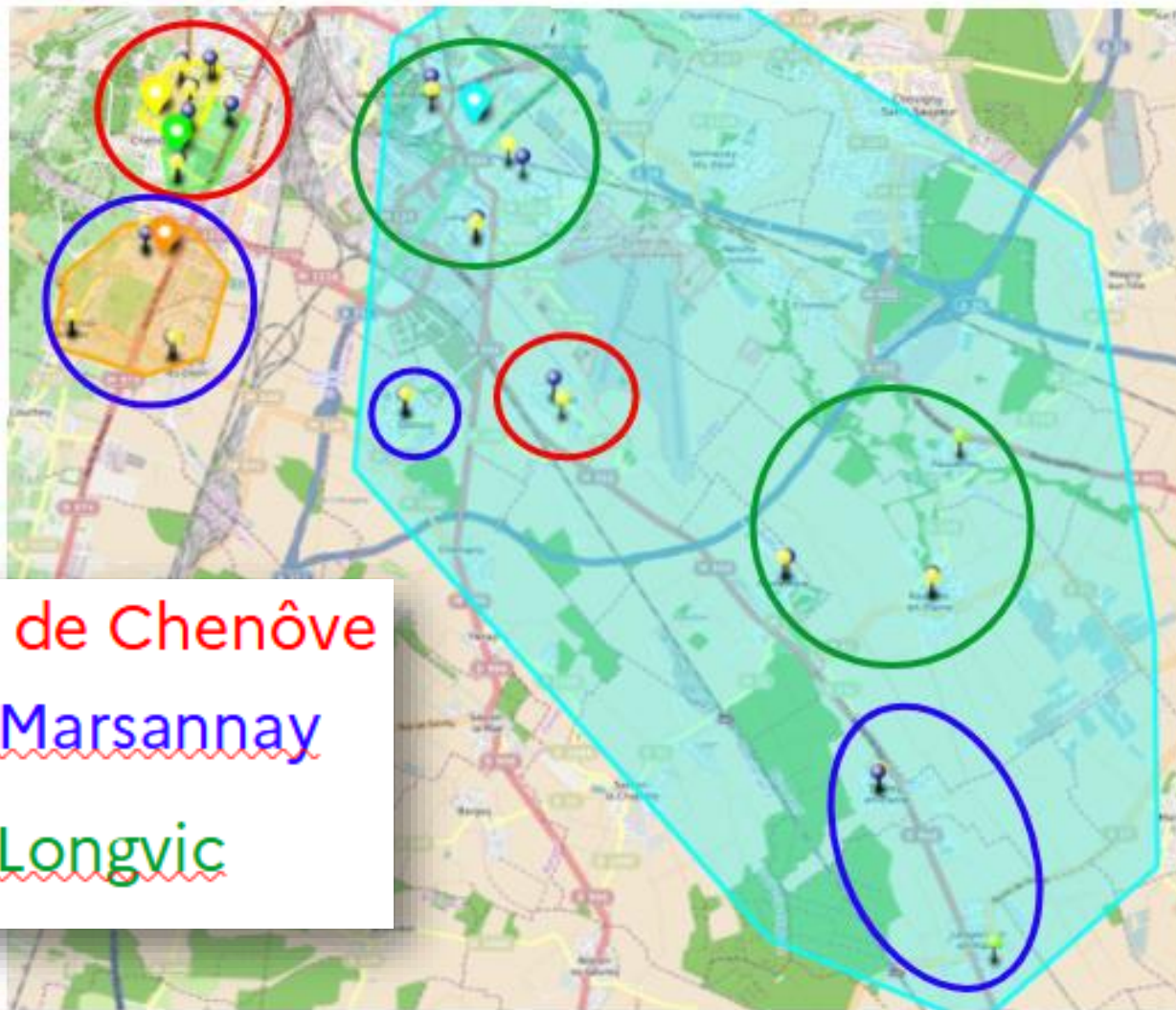
Antennes de Chenôve Nord / Sud :

- Maître G : Mme DUFOUR
- Maître E : Mme RONOT

Antenne de Marsannay : aucun changement

Le RASED de la circonscription

Géographiquement



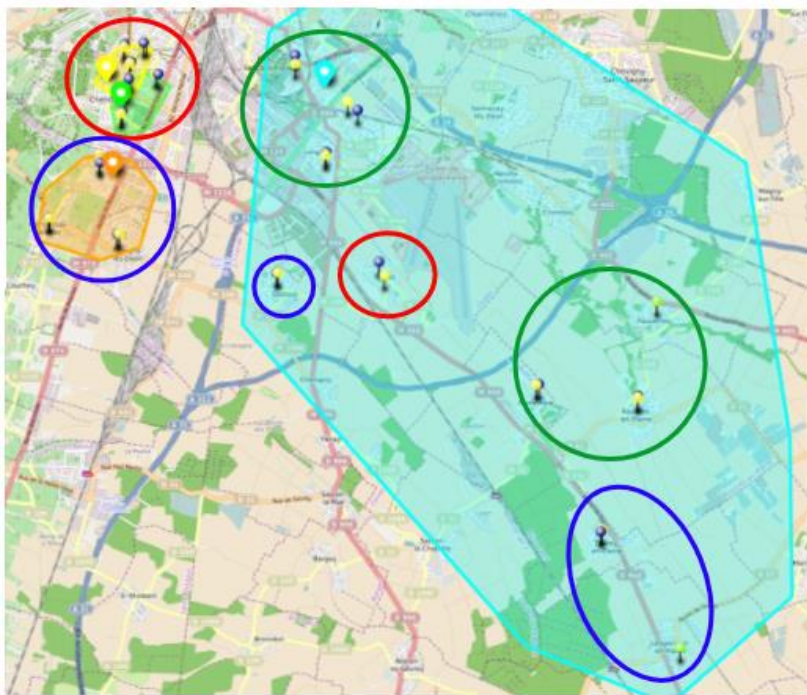
2 antennes de Chenôte

1 antenne Marsannay

1 antenne Longvic

Le RASED de la circonscription

Les moyens



Chenôve Nord et Chenôve Sud

2 psychologues
2 maîtres G
3 maîtres E

REP+

Marsannay

1 psychologue
1 maître E

Longvic

1 psychologue
2 maîtres E

Le RASED de la circonscription

Les secteurs

2 Antennes de Chenôve harmonisées



**Période 2
2022**

ECOLES		Maîtres E			Maîtres G		Psychologues scolaires	
		Mme RONOT	M. BROCOT	M. RAYNAL	Mme RENAUD	Mme DUFOUR	Mme MAITRUGUE	Mme MAITE
Gambetta	Maternelle		X		X			X
	Élémentaire		X		X			X
En Saint Jacques	Maternelle			X		X	X	
	Élémentaire			X		X	X	
Bourdenières	Maternelle		X		X			X
	Élémentaire		X		X			X
Les Violettes	Maternelle			X		X	X	
	Élémentaire			X		X	X	
Les Grands Crus	Maternelle	X			X			X
	Élémentaire	X						X
Jules Ferry	Maternelle	X				X	X	
	Élémentaire	X					X	
Ouges	Maternelle	X						X
	Élémentaire	X						X

Le RASED de la circonscription

Les secteurs

Antenne de Marsannay

**Période 2
2022**

Écoles		Maître E		Psychologue scolaire
		Mme SOMMIER (Rased Longvic)	Mme NUBOURG	Mme GAL
Marsannay-la-Côte	Élémentaire Paul Colnet		X	X
	Élémentaire Porte d'Or		X	
	Maternelle Paul Colnet		X	
	Maternelle Porte d'Or		X	
Perrigny-les-Dijon	Maternelle		X	
	Élémentaire	X		
Thorey-en-plaine	Maternelle		X	
	Élémentaire		X	
Longecourt en Plaine	Primaire		X	
Fenay	Maternelle		X	
	Élémentaire		X	



Le RASED de la circonscription

Les secteurs

Antenne de Longvic

**Période 2
2022**

ECOLES		Maîtres E			Psychologue scolaire Mme MASSIN
		Un poste de maitre E		Un poste de maitre E	
		Mme SOMMIER (50%)	Mme LACOMME (50%)	Mme BRUDER	
Longvic	Maternelle Maurice Mazué			X	X
	Élémentaire Maurice Mazué			X	
	Maternelle Célestin Freinet			X	
	Élémentaire Léon Blum			X	
	Maternelle Paul Emile Victor		X		
	Élémentaire Roland Carraz	CP CE1	CP CE2 CM1		
Bretenières	Maternelle			X	
	Élémentaire			X	
Fauverney	Maternelle		X		
	Élémentaire		X		
Rouvres en plaine	Maternelle		X		
	Élémentaire		X		

Le RASED de la circonscription

Sectorisation

Rentrée 2023

Groupe de travail Rased : des propositions

Identification
des besoins
↔
sectorisation
équilibrée

**Demandes Rased
JUSTIFIÉES**

Evaluations Nat.

Validation du RASED + IEN

Validation DASEN

**Janvier
2023**

Le RASED de la circonscription

Les priorités

Note de service

Hors REP +

- **priorité au cycle 2 (CP/CE1/CE2).** C'est au moment des apprentissages fondamentaux que les actions de prévention et de remédiation sont les plus efficaces.

REP +

- Priorité **aux classes de CE2.**
- Au niveau des classes de **CP et de CE1 dédoublées, les interventions seront à envisager à partir de JANVIER**
- Des actions de prévention en **GS dédoublée** à compter de la **période 5.**
- Les **maitres G** interviendront en **priorité au cycle 1.**
Ils pourront intervenir aux cycles 2 et 3 dans le cadre de projets définis étroitement avec les équipes pédagogiques des écoles REP+.

Le RASED de la circonscription

Les aides

Note de service n° 6

Une aide indirecte aux élèves en accompagnant les équipes pour :

- Objectiver et comprendre les situations
- Croiser les approches
- Reconnaître et prendre en compte les différences entre élèves au sein de la classe
- Cerner les besoins et les obstacles qu'ils rencontrent

- ➔ repérage des élèves
- ➔ réalisation des projets personnalisés de scolarisation
- ➔ une relation positive avec les parents
- ➔ travail de liaison et de coordination : entrée sécurisée en classe de 6e

Une aide spécialisée directe

- En priorité au sein de la classe
- Pour des cas particuliers, en dehors de la classe



La note de service et les annexes

**Note de service
PERSONNALISATION DU PARCOURS
DE L'ELEVE**

**Circonscription du premier degré
Chenôve**

Claire VAUTRAIN
Inspectrice de l'Éducation nationale

Adresse postale
DSDEN Côte d'Or
IEN Chenôve
20 Rue de G Delaborde
BP 81921
21019 DIJON CEDEX

Adresse physique
Campus UB
Avenue Alain Savary
2100 DIJON

Téléphone
03.45.21.52.06
Pour les urgences:
06.03.59.53.54

Adresse courriel:
ten.chenove@ed-jd.fr

Site:
<http://ie.chenove.ac-dijon.fr>

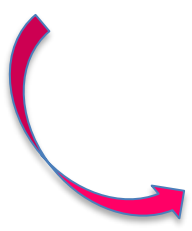
Claire VAUTRAIN IEN Chenôve Octobre 2022

1

Les notes de services rassemblent les informations administratives et organisationnelles indispensables au bon fonctionnement du service. Elles doivent être communiquées, lues et émargées par l'ensemble des personnels de l'école: les enseignants, les membres du RASED, les titulaires-remplaçants et les enseignants assurant les compléments de service. Je remercie les directrices et directeurs d'y veiller.

L'objectif de l'école de la République est d'amener tous les élèves à la maîtrise des connaissances et des compétences inscrites dans les programmes en référence au socle commun. Actuellement, les évolutions du système éducatif ont modifié la manière d'accompagner les élèves qui rencontrent des difficultés d'apprentissage et de comportement en soulignant le caractère indispensable de cette prise en compte. Cette note de service a donc pour objectif de présenter l'ensemble des moyens et outils disponibles au service de la personnalisation du parcours des élèves afin de garantir leur réussite scolaire. La personnalisation des parcours scolaires implique par conséquent une gradation des aides à apporter aux élèves. Relevant d'observations puis d'analyses fines, grâce notamment aux résultats des évaluations nationales, l'objectif de cette première période est d'identifier les besoins de consolidation de chacun et mettre en place au plus tôt les aides à apporter à chacun des élèves. Les premières adaptations relèvent des dispositifs mis en place au sein de la classe: différenciation pédagogique, activités pédagogiques complémentaires. J'attire votre attention sur le protocole de gestion des élèves à besoins particuliers: des documents rendus officiels par Mme SALLES, IEN ASH, sont désormais disponibles, notamment pour les gestions de crise. Pour autant, les dispositifs mis en œuvre dans la classe ou dans l'école peuvent être adaptés pour certains élèves. L'intervention du Réseau d'Aide à la Personne en difficulté s'inscrit dans cette articulation de dispositifs. Pourquoi, il est essentiel de se saisir du RASED en fonction des contextes des élèves et des aides spécialisées dans les écoles. Pour les enfants, quel que soit leur handicap, est une priorité. L'école inclusive est une priorité. La circonscription est votre partenaire pour vous accompagner à sa mise en œuvre. Je vous propose de présenter la gradation des différentes aides et les moyens institutionnels mobilisables pour chaque élève en œuvre de la personnalisation du parcours scolaire des élèves. Les annexes permettront d'étayer précisément chaque item.

Chaque jour, je mesure l'engagement et l'investissement de chacun d'entre vous et vous remercie pour vos actions au service de tous les élèves, notamment des plus fragiles.



Sommaire

- I. LES INSTANCES POUR ABORDER LA DIFFICULTE SCOLAIRE**
 - 1.1 Le conseil de cycle
 - 1.2 L'équipe éducative
- II. LES OUTILS DE CONTRACTUALISATION**
 - 2.1 P.P.R.E. (Programme Personnalisé de Réussite Educative)
 - 2.2 P.A.P. (Plan d'Accompagnement Personnalisé)
 - 2.3 P.A.I. (Projet d'Accueil Individualisé)
- III. PROTOCOLE DE GESTION DES ELEVES A BESOINS PARTICULIERS**
- IV. 1^{er} DEGRE DE TRAITEMENT DE LA DIFFICULTE SCOLAIRE**
 - 4.1 La différenciation pédagogique
 - 4.2 Les A.P.C.
 - 4.3 Les stages de réussites
- V. 2nd DEGRE DE TRAITEMENT : LE RASED (Réseau d'aide à la difficulté scolaire)**
 - 5.1 Les missions
 - 5.2 Les modalités d'intervention
 - 5.3 Les priorités
 - 5.4 Les secteurs d'intervention
 - 5.5 La procédure de demande d'aide
- VI. 3^e DEGRE : LE PÔLE RESSOURCE**
 - 6.1 Les missions
 - 6.2 Le fonctionnement
- VII. LES ELEVES EN SITUATION DE HANDICAP**
 - 7.1 L'enseignante référente
 - 7.2 Le dossier MDPH
 - 7.3 L'E.S.S. (Equipe de Suivi de la Scolarisation)
 - 7.4 Le P.P.S. (projet personnalisé de scolarisation)
- VIII. LES AIDES PARTICULIERES SUR LE REP+**
 - 8.1 Le coordonnateur du REP+
 - 8.2 Le P.R.E (Programme de Réussite Educative)
- LES ANNEXES**
 - Annexe 1: Réunion d'équipe éducative: modèle de lettre d'invitation
 - Annexe 2: Réunion d'équipe éducative: modèle de compte-rendu
 - Annexe 3: Tableau Equipe Educative et ESS
 - Annexe 4: PPRE
 - Annexe 5: Guide d'utilisation du PPRE
 - Annexe 6: PAP
 - Annexe 7: Le protocole de gestion des élèves à besoins particuliers
 - Annexe 8: Le guide « aider et accompagner les élèves en difficulté de comportement »
 - Annexe 9: Protocole de prise en charge de l'enfant sur un temps de crise
 - Annexe 10: Secteurs d'intervention des personnels du RASED
 - Annexe 11: Formulaire de demande d'aide RASED
 - Annexe 12: MEMENTO pour constitution de demandes d'orientation avec ou sans procédure MDPH
 - Annexe 13: Dossier MDPH
 - Annexe 14: Document de mise en œuvre du PPS, école maternelle, format modifiable
 - Annexe 15: Document de mise en œuvre du PPS, école élémentaire, format modifiable

Le programme pHARe

LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT À L'ÉCOLE

Partager

Temps de
lecture

Lutte contre le harcèlement

pHARe : un plan de prévention du harcèlement à destination
des écoles et des collèges généralisé à tous les
établissements et les écoles à la rentrée 2021



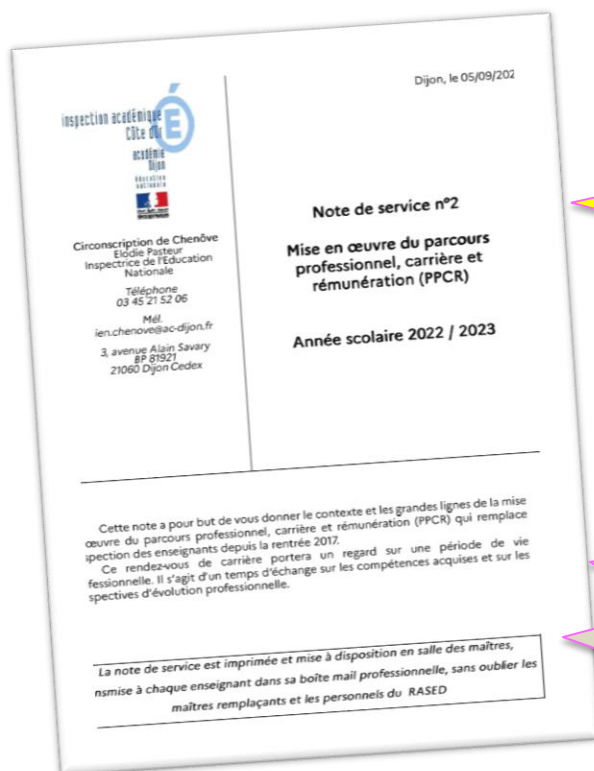
**FORMATION des
directeurs**

Une équipe de circonscription

- IEN
- CPC
- Coordonnateur REP+
- Mme Maitrugue, psychologue scol. Chenôve



Rendez-vous de carrière



Visio à venir

**Entretien :
équipe solidaire**



Attention : courriel du RDV sur la boîte aca.perso.

**MERCI de VALIDER la prise de connaissance
du RDV**

Le mot de la fin

***« Les maîtres d'école sont des
jardiniers en intelligences humaines »***



Victo Hugo

.... Semons ensemble !